

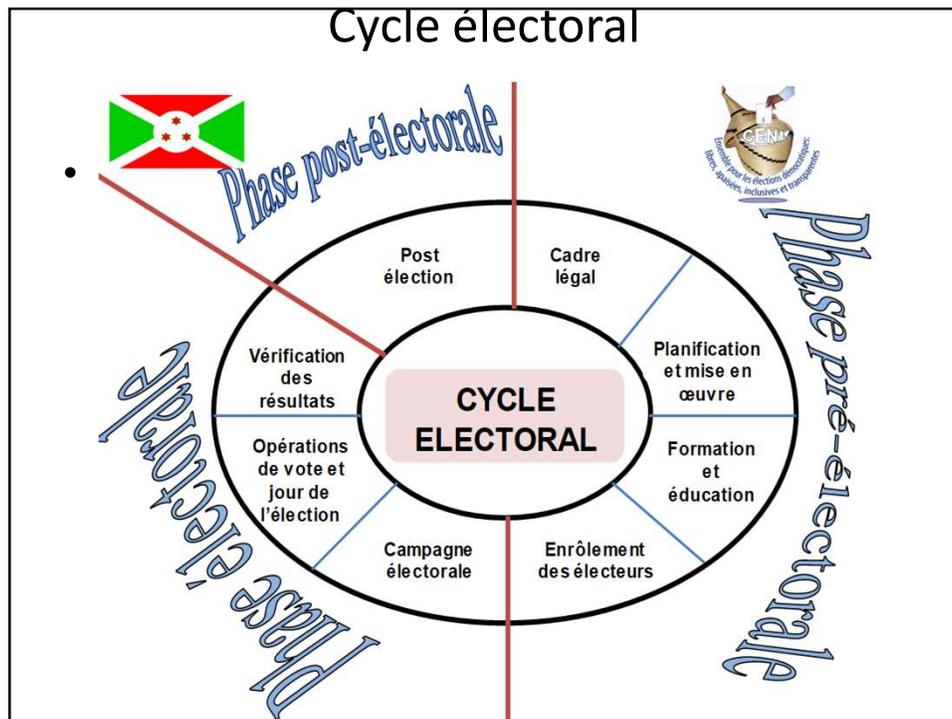
Thème : LES DEFIS DES OGE POUR APAISSER LES TENSIONS SOCIALES ET POLITIQUES AU COURS D'UN PROCESSUS ELECTORAL

Selon le dictionnaire Petit Larousse, P.295, le terme « *défi* » vient du verbe du premier groupe « *défier* » qui signifie « *problème, difficulté que pose une situation et que l'on doit surmonter* ». Par exemple le défi des mutations technologique.

1

- Dans ce contexte, nous allons formuler le problème (défi) et proposer des solutions à ce problème, à cette menace pour la bonne organisation des élections. D' où l'expression « lancer le défi à, qlq , un /qlq ch ».
- Le processus électoral comprend 3 phases comme le montre le schéma en dessous et à chaque phase, des défis peuvent en être décelés :

2



3

Défis

- Promulgation tardive (et/ou non consensuel) du cadre légal des élections (Constitution, Code électoral, Loi communale, ...). L'idéal serait que ces textes (surtout le CE) soient disponibles au moins un an avant la tenue des premières élections en date. Au cas contraire, il peut y avoir une mauvaise éducation électorale parce que précipitée (cascade training)

4

Comment résoudre cette problématique ?

- Conscientiser les parties prenantes pour penser à proposer les réformes du cadre légal juste après la publication du rapport général des élections antérieures en dates ;
- Confectionner le calendrier électoral en tenant compte de la promulgation ci-haut évoquée.

5

Défis

- Mauvaise planification des activités électorale par l'organe habilitée : « *if you plan to fail, you fail to plan= Si tu planifies pour échouer, tu échoues à planifier* »

6

Solution

- Confier cette tâche au personnel expérimenté en la matière et le motiver. Investir à ce personnel toute sa confiance en tant que décideur en matière de management des élections.
- Bien assurer le suivi, évaluation à mi parcours si nécessaire des activités en cours d'exécution en se référant au plan arrêté ;
- Affecter le budget aux activités indiquées prévues sur le topo/plan ;
- Disposer des ressources humaines qualifiées (Staff OGE), compétentes et motivés pour la bonne exécution de ces activités.

7

Solution

- Envisager des moments de leur recyclages/perfectionnement, de partage d'expérience avec d'autres OGE (voyages d'étude).
- Envisager des périodes d'éducation civique et électorale selon les périodes du cycle électoral et en assurer le suivi au fur et à mesure en fonction du calendrier des activités arrêté pour cette fin.

8

Défi

mauvais enrôlement des électeurs.

9

Que signifie « enrôlement des électeurs » et quels en sont les objectifs ?

1. L'enrôlement des électeurs consiste à collecter, produire et publier les données sur les citoyens en âge de voter d'un pays donné. Il vise avant tout la détermination de l'effectif de la population en âge de voter et sa répartition sur le territoire national, par circonscriptions électorales.
2. L'enrôlement des électeurs est un préalable pour l'organisation de toute élection car les données recueillies permettent de savoir où, combien et qui va voter.

10

Que signifie « enrôlement des électeurs » et quels en sont les objectifs ?

3. Le fichier électoral permettra de produire les cartes d'électeurs indispensables à la participation de chaque citoyen aux élections.

N.B : La réalisation de cette activité n'est possible que si le cadre légal en la matière est disponible (évoquer à chaque fois l'article sur lequel on se réfère). Par exemple, comment sera sanctionné un agent préposé à la saisie des données du recensement électoral (CTD) qui, intentionnellement, commet des fautes ? (Confère titre sur les sanctions/pénalités dans le CE).

11

Quelques pistes de solution pour surmonter ce problème :

- Un cadre légal disponibilisé à temps ;
- Actualisation du répertoire national des centres d'inscription . Condition première pour la réussite = bonne collaboration avec les partenaires électoraux identifiés : administration territoriale, préposés à la carte scolaire, DPE & DCE, ...
- Recrutement transparent/neutre et bonne formation du personnel de l'enrôlement des électeurs (agents recenseurs & agents encadreur/superviseurs) ;
- Une bonne définition du cahier des charges du personnel d'enrôlement des électeurs (voir ligne prétendante) ;

12

Quelques pistes de solution pour surmonter ce problème :

- Disponibilisation des outils de l'enrôlement des électeurs (registre d'inscription, Le carnet d'attestations d'inscription, formulaires de procès-verbal de clôture de l'opération d'enrôlement des électeurs , La fiche de rendement journalier de l'agent recenseur, le formulaire du quitus ;...) à temps ;
- Une bonne mobilisation de la population cible ;
- Une bonne préparation en formation en observation (électorale) de l'enrôlement des électeurs ;
- Une bonne supervision de l'enrôlement des électeurs et production des rapport crédibles et fiables.

13

Défis

Mauvaise ou manque de communication avec les parties prenantes aux élections

14

Qui sont-ils ?

Ce sont ces personnes, ces groupes et ces organisations qui ont un intérêt, quel qu'il soit, dans les activités du processus électoral.

15

Qui sont-ils ?



16

Identifiez chacun des partenaires suivants sur le schéma ci-dessus :

- Les partis politiques et les candidats;
- Le personnel de l'OGE;
- Le gouvernement;
- Le parlement;
- Les organismes de règlement des litiges électoraux;
- Les observateurs électoraux du pays et de l'étranger;

17

Identifiez chacun des partenaires suivants sur le schéma ci-dessus :

- Les médias;
- Corps de défense et de sécurité;
- Les électeurs actuels et potentiels;
- La société civile;
- La communauté des donateurs et les agences d'assistance électorale , PTFs;
- **Etc**

18

Comment surmonter ce défi ?

- Ce qu'il faut faire pour maintenir de bonnes relations avec les parties prenantes :
- Maintenir un système de communication ouvert et à double-sens, ainsi qu'un dialogue permanent, avec les acteurs électoraux;
- Partager des publications, tels que rapports annuels, rapports électoraux, rapports financiers et bulletins d'information, avec tous les acteurs électoraux;

19

Comment surmonter ce défi ?

- Organiser régulièrement des réunions d'information auxquelles sont conviés tous les acteurs du processus électoral;
- Rester attentif aux besoins et aux préoccupations des acteurs électoraux
- Prendre dûment en compte le point de vue des acteurs électoraux dans le processus de prise de décision;
- Traiter tous les acteurs électoraux de manière égal, de sorte qu'aucun d'entre eux ne soit indûment avantagé ou désavantagé par les activités de l'OGE ;

20

Comment surmonter ce défi ?

- Se comporter de manière transparente, en particulier par la tenue de réunions ouvertes, soumises à la vigilance des acteurs électoraux et permettant leur suivi ultérieur;
- Appliquer les normes éthiques les plus élevées, le respect des droits humains, l'impartialité et une grande attention à l'égard des relations avec les acteurs électoraux;
- Résoudre, de manière équitable, tout conflit entre les besoins de l'OGE ou de son personnel et ceux des autres acteurs du processus.
-

21

Leçon à tirer

- Comme pour la construction d'une maison, la réussite d'un processus électoral est conditionnée par la conjugaison des efforts de plusieurs intervenants. Mais n'oublions pas que l'OGE est le pilote principal et, les passagers à bord sont les populations (électeurs) en âge de voter

22

Defis :Une mauvaise organisation de la campagne électorale.

- A ce jour, quatre opérations sont faites à savoir : le vote (direct ou indirect) , le comptage des voix exprimées par les électeurs, l'établissement de procès verbaux de vote et l'envoi des résultats électoraux vers les instances habilitées, (référence faite au cadre légal).
- Le mauvais déroulement en soi peut s'expliquer notamment par des causes suivantes : une mauvaise préparation (formation) des agents électoraux surtout ceux affectés aux BV, l'arrivée tardive des outils de travail au BV, une mauvaise/un manque d'éducation électorale/mauvaise méthodologie

23

Defis :Une mauvaise organisation de la campagne électorale.

d'enseignement des modules d'éducation électorale, un outil de transport ou des routes en mauvais état, un mauvais climat de travail entre les membres des BV, des incidents au lieu et jour de vote qui sont de nature à perturber le déroulement de cette activité, un environnement physique immédiat qui ne se prête pas à la bonne organisation : trop de bruits ou chaleur, manque des éléments sécurité au lieu de vote , ...

24

Quid du désistement des observateurs électoraux au cours d'un processus électoral ?

- faille dans la vérification des résultats électoraux. Cette étape dans l'organisation des élections comprend : Compilation par centre, proclamation des résultats provisoires, formulation des recours par la partie lésée, analyse des recours et proclamation des résultats définitifs.
- mauvaise conduite après la proclamation des résultats électoraux= sur- excitation, agression verbale ou physique des gagnants envers le camps des perdants, revanche de cette partie, manifestation non conforme à la loi par cette dernière

25

Solution

- Se référer toujours au cadre légal des élections et respecter les délais y consigner surtout pour la proclamation provisoire ou définitif des ces résultats.
- Discours de pacification, acceptation des résultats des urnes surtout par les compétiteurs perdant (Cas des élections de 1993 en est un exemple).

26

Conclusion

Dans mon propos, l'important n'est pas de relever tous les défis qu'on peut rencontrer lors de l'organisation des élections, mais plutôt, de montrer qu'à chaque phase du cycle électoral, des défis peuvent être relevés.

27

MERCI DE VOTRE AIMABLE
ATTENTION

FIN

28